

PARTIE A REMPLIR PAR LE PROPRIETAIRE PUIS A TRANSMETTRE EN DOUBLE EXEMPLAIRE A LA LIGUE REGIONALE



NNI : NUMERO NATIONAL D'IDENTIFICATION

A COMPLETER PAR LA LIGUE REGIONALE DE FOOTBALL

DEMANDE DE CLASSEMENT FEDERAL D'UNE INSTALLATION SPORTIVE FUTSAL*

<u>NATURE DE LA DEMANDE</u>		<u>NIVEAU SOLLICITE</u>			
<input type="checkbox"/> CLASSEMENT INITIAL	<input type="checkbox"/> RECLASSEMENT	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4
<input type="checkbox"/> CONFIRMATION DE CLASSEMENT	<input type="checkbox"/> CHANGEMENT DE NIVEAU				
<u>TYPE D'INSTALLATION</u>		<u>REVETEMENT</u>			
<input type="checkbox"/> INTERIEURE	<input type="checkbox"/> EXTERIEURE	<input type="checkbox"/> PARQUET	<input type="checkbox"/> PVC	<input type="checkbox"/> LINO	<input type="checkbox"/> CAOUTCHOUC
		<input type="checkbox"/> GAZON SYNTHETIQUE	<input type="checkbox"/> STABILISE	<input type="checkbox"/> AUTRE	

LIGUE :

DISTRICT :

IDENTIFICATION DE L'INSTALLATION SPORTIVE

APPELATION : SALLE FUTSAL GYMNASE SALLE DES SPORTS SALLE POLYVALENTE INSTALLATION DE PLEIN AIR

NOM OFFICIEL DE L'INSTALLATION :

ADRESSE :

CODE POSTAL : COMMUNE :

TELEPHONE : FAX :

PROPRIETAIRE DE L'INSTALLATION SPORTIVE

PROPRIETAIRE :

ADRESSE :

CODE POSTAL : COMMUNE :

CONTACT :

TELEPHONE : FAX : EMAIL :

CLUB PRINCIPAL UTILISATEUR

NOM : N° AFFILIATION FFF :

NIVEAU ACTUEL DE COMPETITION : NIVEAU ENVISAGE :

LE SOUSSIGNE ATTESTE L'EXACTITUDE DES ELEMENTS CI-DESSUS RENSEIGNES AINSI QUE LA FOURNITURE DES PIECES CI-DESSOUS DEMANDEES

DATE :

CACHET ET SIGNATURE DU PROPRIETAIRE :

PIECES A JOINDRE LORS DE LA DEMANDE INITIALE OU CAS DE MODIFICATION(S)

PLANS :

PLAN D'ENSEMBLE DE L'INSTALLATION

PLAN DE DETAIL (A L'ECHELLE 1/200^E OU 1/250^E) : ESPACE DE JEU, ZONES DE DEGAGEMENT, ESPACE DE COMPETITION, ZONE OFFICIELLE, EMBLEMMENT RESERVE AU PUBLIC PAR RAPPORT AUX LIGNES DE TOUCHE ET DE BUT

PLAN DES VESTIAIRES ET AUTRES LOCAUX

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS :

ARRETE D'OUVERTURE AU PUBLIC (PRECISANT LA CAPACITE D'ACCUEIL EN PLACES ASSISES ET DEBOUT) DU

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION DE SECURITE DU

ARRETE PREFECTORAL D'HOMOLOGATION (SI CAPACITE EN PLACES ASSISES > 500 POUR LES ERP TYPE X (ETABLISSEMENTS SPORTIFS COUVERTS) ET >3000 POUR LES ERP TYPE PA (ETABLISSEMENT EN PLEIN AIR) DU